







Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 13 Septembre 2019

Membres présents : G. Arranz, G. Beloeil, A. Chapart, L. Chapart, JL Goyot, C. Guiot, M. Nys,

M-J. Pimpim, H. Toggwiler

Membre(s) excusé(s): G. Guiot, P. Guillier, A. Legris,

Membre(s) absent(s):

Début de séance : 18h45

Ordre du jour :

- 1* Validation du précédent compte-rendu
- 2* Rénovation de la salle
- 3* Annulation de certaines animations
- 4* Bilan des animations de l'été
- 5* Réunion des arbitres BFC
- 6* Compétition Salle du 20 octobre 2019 à SEMUR
- 7* Cours de Patrice François au sein du Club.
- 8* Campagne d'achat vêtements du club
- 9* Subventions
- 10* Nouvelles Labellisations pour 2020
- 11* Objectifs du Club en cours
- 12* Pérennisation du Club et continuité.
- 13* Réunions des Présidents
- 14* Questions diverses

Fin de séance : 20h45

Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations 9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois

N° SIRET 494826290 00020

Courriel: cie.archers.auxois@gmail.com Web: http://club.sportsregions.fr/archers-auxois









Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

En début de séance et de saison le Secrétaire Général rappelle la nécessité pour les membres du Conseil qui ne peuvent assister à une réunion du Conseil d'Administration de le faire savoir par écrit (mail) en mentionnant le nom du destinataire de leur pouvoir.

1* Validation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 15 juin 2019 n'ayant fait l'objet d'aucun rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire

2* Rénovation de la salle

- Avancement du projet :
 - Le 3 juillet en présence de Madame Le Maire, d'Adjoints et des Services Techniques, l'Architecte nous a présenté l'Avant-Projet Sommaire qui tient compte des idées émises par le Club lors d'une précédente réunion sur place. (dossier au Club)
 - Début Septembre, Patrick Creuzot Adjoint au Maire, nous fait part que les demandes de subventions seront proposées à l'approbation du prochain Conseil Municipal
- Le CA propose de relancer les services de la Mairie → fin septembre début octobre afin de réaliser un point d'avancement.

3* Annulation de certaines animations

- 29 juin : Fête du sport pour cause de canicule (arrêté Préfectoral)
- 7 septembre : Journée des Associations pour manque de participations. Moins de 10 Associations (nous en faisions partie) étaient inscrites au lieu de + de 20 les fois précédentes → une réunion est prévue début 2020 pour prendre les décisions qui s'imposent.

4* Bilan des animations de l'été

- En Juillet;
 - o Animations des Belges (360€)
 - o Animations de la colonie du Métro (360€)
 - o Animations des CDSA (480€)
- En Août
 - o Animations pour l'hôpital de jour adulte (45€)
 - o Animations pour l'hôpital des adolescents (120€)
- Marchés nocturnes de Juillet et Août (103€)

Soit un total de 1468€

Merci à tous ceux qui ont participé et tout particulièrement Fabien et Jean-Louis qui ont été présents à toutes les animations.









Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

5* Réunion des arbitres BFC

- Réunion prévue le Samedi 28/09 (Pour Semur 1 arbitre + 2 arbitres en formation + 1 arbitre en formation excusé). Le coût des repas sera pris en charge par le Comité Départemental. Les frais de déplacements seront pris en compte par le Club.
- Une intervention sur le thème « Handicap et Compétition » sera réalisée par → Hervé.

6* Compétition Salle du 20 octobre 2019 à SEMUR

- Arbitres : Didier BAPT (Chatillon), Jérôme LEFEUVRE (Is Sur Tille) → mandat à leur envoyer
- Mandat : présentation en séance. À communiquer à BFC Patrice et Christian, CD21 Gilles, CDH Alain, Archers de Semur, Clubs BFC → Gilles
- Plateaux repas : ceux-ci seront offerts aux arbitres
- Préparation de la salle traçage → Samedi 19 Octobre pas de cours car mise en place. Rendez-vous à 14h00. Les bonnes volontés sont attendues → Gilles Mail
- Blasons : Jean Louis précise qu'ils sont en nombre suffisant pour toutes les catégories
- Récompenses : Demande au Crédit Mutuel pour les coupes Philippe
- Buvette : bonnes volontés attendues → Gilles Mail
- Chronos tir : → Réservé
- Matériel à acheter : Feutres noirs pour marquage emplacement blason − 1 Agrafeuse similaire à celles existantes → Greg
- Communication presse et personnes à inviter
 - o LBP **→** Gilles
 - o OT → Gilles
 - o Ville panneau affichage → Lydie
 - Sauvadet, EAP Dupin, Sadon, Creuzot, Gaudot, Pain, Crédit Mutuel, LBP Hernandez → Gilles
 - Sponsors: France Montgolfière, Espace +, Xtra
- Mise en place « Octobre Rose » : OK du CA → Marianne
- Mise en place de « Moustache » : OK du CA → Hervé/Marianne

7* Cours de Patrice François au sein du Club.

- Le principe est validé par le CA
- Les dates retenues sur proposition de Patrice sont :
 - o 5/10/19 02/11/19 07/12/19 18/01/20 07/03/20 28/03/20 pour la saison salle
 - O Nous gardons également le 11/04/20

8* Campagne d'achat vêtements du club

- Nous attendons la confirmation du tarif fournisseur.
- Campagne sera lancée du 14 au 27 octobre, pour une livraison avant fin année → Gilles mail aux archers et mise à jour site.









Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

9* Subventions

- Subvention FDVA (Fond **D**éveloppement de la **V**ie **A**ssociative) : une demande de 1500€ sur la base de la facture IME. La demande de subvention est acceptée verbalement en totalité pour 1500€. En attente du versement à ce jour ?
- Subvention Crédit Mutuel (demande de 900€ sur base d'une facture de stramit + ciblerie extérieure). La subvention est acceptée en totalité pour 900€. L'argent a été versé.
- Subvention CNDS. Demande de 2200€ sur une base de 3708€ de dépenses projetées). Verbalement la subvention est acceptée mais partiellement pour 1500€. En attente du versement.

L'attention du CA est attirée sur le risque d'une diminution des aides et subventions ainsi que des contraintes de plus en plus grandes pour pouvoir répondre aux critères d'accès de demandes des dossiers.

10* Nouvelles Labellisations pour 2020

- Les dossiers des nouvelles labellisations seront à remplir en Octobre 2019
- Une réunion sur le sujet est organisée à Dijon le 19/09/2019 à 18h30. → Hervé nous représentera, merci à lui.

11* Objectifs du Club en cours

- Cibles extérieures : Projet de Jean Louis pour la protection hivernale amovible des cibles. Accord du CA → Jean Louis
- Pour Mémoire : Le bac réfrigéré a été récupéré par l'IME
- Remise en état des mousses extérieures et découpe des « stramits » récupérables pour cibles intérieures → Alain fera appel aux bonnes volontés.
- Projets de la saison à financer pour 2020, selon les subventions reçues (voir § 9)
 - O Achats de 4/5 cibles vertes
 - o Achat de Pin's autocollants au logo du Club pour mettre sur les médailles.
 - o Location/Achat d'un appareil à Hot Dog pour compétition → Marianne
 - o Achats d'un micro pour baffle de sonorisation. Si → Xavier nous précise les caractéristiques → Marianne peut se charger de négocier cet achat.
- Test de suivi du travail à effectuer pour une dizaine d'archers (suite à la réunion de la commission sportive) La liste « Handi FFH » est réalisée, la liste « FFTA » est en cours.
- En Octobre la livraison par l'IME de 2 tables et 1'abri selon la commande passée.
- Marianne fait part au CA du projet commission féminine « Solstice ». Sur le principe des « 24 heures de Belfort », concours open de tir à l'arc par équipe, de la levée au coucher du soleil, le jour du solstice d'été (20 juin 2020 ou 2021) et qui pourrait avoir lieu à intervalle régulier à définir.
 - o Cette compétition non officielle, pourrait être inscrite au calendrier.
 - o L'ensemble du Club serait mobilisé.
 - O Une première note non exhaustive des idées, contraintes, avantages, inconvénients, règlement nécessaire.... a été mise en forme par Marianne et sera envoyée rapidement au CA pour « remue-méninges » qui permettra lors de la prochaine réunion du CA de décider si l'idée est bonne ou mauvaise et, si elle est









Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

bonne de la soumettre aux archers afin d'en fixer le cadre, car sans eux l'idée serait impossible à réaliser.

12* Pérennisation du Club et continuité.

- Départ du Trésorier: Philippe nous a fait part, après 9 années de bons et loyaux services, de son désir de cesser ces activités au sein du Club. Il assurera son mandat de Trésorier jusqu'à la prochaine Assemblée Générale et est prêt à assurer une passation/formation en douceur. → Le Club recherche donc un futur Trésorier. Pour ce faire il faut être majeur, avoir au moins un an de licence au sein du Club, un accès à Internet et d'après Philippe entre 1 à 2 heures de disponibilité par semaine. Une formation au logiciel « CASICO » sera pris en compte par le Club (prévoir une journée). Pour mémoire une Association Loi 1901 ne peut fonctionner sans Trésorier.
- Adéquation Subventions vs Cotisations: → Le CA doit réfléchir pour la prochaine réunion à la pérennisation du fond de roulement qui permet au Club de fonctionner (voir § 4 et § 9). Quid ? Augmentation de la part Club ; recherche de Sponsors/Mécènes ; autres ? Un ordre d'idée : la perte d'une subvention de 1500€ représenterait une augmentation moyenne de 25/30€ de cotisation par archer ! → Archers vous avez des idées ! n'hésitez pas à en parler à un membre du CA.

13* Réunions des Présidents

- Réunion des Présidents de Clubs
 - o À Dijon le 21/09 : Greg étant absent, → Hervé nous représentera. Merci à lui.
- Réunion Clubs CDH lundi 09/09
 - o Une augmentation de 2€00 de la licence FFH a été annoncée. Ne pas l'oublier, les documents du Club ne tiennent pas compte de ce nouveau tarif. → GB
 - o L'aide d'un agent administratif, proposée par le CDH, de 5h00 par an est renouvelée. (Conception de brochure, tirage, aide informatique ...) Si besoins supplémentaires, les heures sont tarifiées à 20€.
 - o Pour la brochure CDH, des photos du club seraient bienvenues → Hervé/Greg ainsi que la valorisation d'un bénévole → ex : Philippe.
 - Le CDH attire l'attention sur l'imputation des subventions « Handisport » qui doivent exclusivement se faire sur de réels projets « Handi ». Des vérifications seront réalisées.
 - Les prochains Championnats de France Extérieurs « Handisport » se dérouleront à Morannes Daumeray (Pays de la Loire) du 26 au 28 juin 2020

14* Questions diverses

- Animation « Tir à l'Arc » à la Foire de Corsaint : Gilles enverra le mail à → Hervé qui se rapprochera des responsables.
- Projet CDOS Côte d'Or pour un Label « Valide-Handicap » → Classement sans suite.









Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

- Partenariat avec Téléphone Store (Galerie Marchande de Super U) Famille de l'archer Jonathan → Greg prend le dossier.
- TLC Marketing / Auchan → La proposition de partenariat ne semble pas réalisable avec les installations et disponibilités des bénévoles. → Greg demandera les coordonnées des clubs sportifs (arc si possible) ayant participé à cette campagne pour références, ce qui permettra de réaliser des appels pour apprécier au mieux les contraintes.
- La date du prochain Conseil d'Administration est fixée au 25 octobre 18h30.